

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 26 JUIN 2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 20 (dont 1 suppléant)

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

Le 26 juin 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY,

Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Jean-Claude BERGER SABBATEL (suppléant)

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Thierry GAIDE

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Lionel ARPIN

EXCUSÉS

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Séez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2024-90

**PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
HAUTE-TARENTEISE AUX EVENEMENTS VELO DE LA ROSIERE - ETE 2024**

Lors du séminaire tourisme organisé en 2023 par la communauté de communes de Haute Tarentaise, il a été conclu de définir le vélo comme un axe stratégique du développement touristique de la destination.

En conséquence, les membres du conseil d'exploitation Tourisme ont décidé d'accompagner financièrement, pour cette année 2024, des projets et des événements sur le territoire liés à la pratique du vélo : les événements vélo de La Rosière en font partie (montées cyclo, La Bike Week et le trophée des Ruelles).

Il a été conclu que la communauté de communes participe à hauteur de 4 400 € à l'organisation de ces événements. En contrepartie, l'EPIC Office de Tourisme de La Rosière, organisateur des événements intègre sur ses supports de communication le logo « Haute Tarentaise Vanoise ».

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de financement entre la CCHT et l'EPIC Office de Tourisme de La Rosière ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget annexe Tourisme Haute-Tarentaise Vanoise ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

Yannick AMET

Président



CONVENTION

Participation financière de la communauté de communes de Haute-Tarentaise aux événements vélo de La Rosière – Eté 2024

ENTRE

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise, représentée par son Président, Monsieur Yannick AMET, dûment habilité, désignée sous le sigle **CCHT**,

D'une part

ET

L'EPIC Office de Tourisme de La Rosière, représenté par sa directrice, Madame Elise GENTIT,

D'autre part

► **PRÉAMBULE**

Lors du séminaire tourisme organisé en 2023 par la communauté de communes de Haute Tarentaise, il a été conclu de définir le vélo comme un axe stratégique du développement touristique de la destination.

En conséquence, les membres du conseil d'exploitation Tourisme ont décidé d'accompagner financièrement, pour cette année 2024, des projets et des événements sur le territoire liés à la pratique du vélo : les événements vélo de La Rosière en font partie (montées cyclo, La Bike Week et le trophée des Ruelles).

► **PRÉSENTATION DES EVENEMENTS**

Les Montées cyclo, Séez – La Rosière – 19 juillet, 4 août, 16 août et 1er septembre

Le parcours reprend le tronçon final de la 11e étape du Tour de France 2018. Une montée exigeante qui emprunte la route rose vers La Rosière et vous offre une vue exceptionnelle. Le départ s'effectue à Séez à proximité de Bourg Saint Maurice. L'itinéraire est long de 16 kilomètres pour 950 mètres de dénivelé positif.

Durant l'été ce n'est pas moins de 4 courses qui vont se succéder. Une d'entre-elle ira jusqu'à la frontière italienne au niveau du Col du Petit Saint-Bernard. 24 km et 1288 D+, voici ce qui attend les cyclistes. Pour les moins téméraires, un second départ au niveau du Centre Station permet également de rejoindre le Col (8km, 338 m D+).

Dates :

19 juillet : Séez – Parking des pistes Centre Station

04 août : Séez – Place des Eucherts

16 août : Séez – Golf de La Rosière

1er septembre : Séez- Col du Petit Saint-Bernard

La Bike Week – Du 12 au 16 août

La Rosière vous présente son événement 100% vélo. Une semaine dédiée aux différentes disciplines cyclistes : La Rosière Bike Week est un événement ouvert à tous les cyclistes, quel que soit leur niveau de compétence. Il propose une variété de disciplines comme le VTT de descente, le VTT électrique ou encore le vélo de route. Au programme : Bike Kids Academy, Kids Trophy, Draisienne Challenge pour les enfants. Pour les plus grands : « Les bikettes » DH Day, Night Rando, P2V RAW DAY et Dual Slalom DH.

Le Trophée des ruelles – 31 août

Course de VTT avec obstacles en duo, à l'américaine sur une boucle d'un kilomètre. Un parcours varié et insolite à découvrir avec slalom dans les bars et entre les arbres de la forêt, des passages sur les escaliers et d'autres subtilités ! Par équipe de deux, réalisez le plus de tours à VTT en 45 minutes sur une boucle d'un kilomètre ! Vous devrez slalomer entre les arbres de la forêt, franchir des marches, manœuvrer à l'intérieur de deux bars, jouer les équilibristes et bien sûr afficher votre plus grand sourire !

Il est convenu ce qui suit :

► ARTICLE 1 – Apports des parties

D'une manière générale, les parties s'engagent à faire référence de leur partenaire respectif dès qu'elles l'estimeront utile et bien à propos.

Les parties s'engagent à respecter l'identité visuelle de la marque de l'autre partie conformément aux spécifications fournies par cette autre partie.

A cet effet, les parties s'engagent, dans la mesure du possible, à soumettre à l'autre partie, pour validation préalable de la conformité à l'identité visuelle, l'ensemble de l'utilisation du matériel fourni par l'autre partie réalisée dans le cadre du présent contrat.

Les parties s'engagent réciproquement à ne nuire en aucune façon à leur image de marque respective, à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

Pour la CCHT

- La participation financière de la communauté de communes de Haute-Tarentaise est de **4 400 €**, servant à couvrir une partie des frais d'organisation.
 - o 1750 € pour les montées cyclo
 - o 2000 € pour la Bike Week
 - o 650 € pour le Trophée des Ruelles
- La CCHT fournira des lots pour récompenser les lauréats

Pour l'Office de Tourisme de La Rosière

- Présence du logo Haute Tarentaise Vanoise sur les supports de communication des événements,
- Citation du partenariat par le speaker durant la durée de l'événement.

► **ARTICLE 2 – Gestion**

L'EPIC Office de Tourisme de La Rosière éditera une facture de **4 400,00 €** correspondant à la part de la participation de la CCHT pour l'organisation des événements.

► **ARTICLE 3 – Conditions**

L'organisateur prend à sa charge et assure l'ensemble du bon déroulement des événements. En raison de la crise sanitaire ou pour toute autre raison du fait de l'organisateur, si un ou plusieurs événement(s) devaient être annulé(s) ou reporté(s) en 2025, le montant intégral ou partiel (suivant la répartition notée ci-dessus) de la participation financière de la CCHT devra lui être restitué sur l'année 2024.

► **ARTICLE 4 – Litiges**

En cas de litiges, un accord à l'amiable sera recherché avant recours aux tribunaux. Le cas échéant, les tribunaux de la ville d'Albertville sont expressément reconnus compétents.

Fait en deux exemplaires originaux, destinés aux deux parties signataires.

L'EPIC Office de Tourisme de La Rosière

Madame Elise GENTIT,
Directrice

A _____, le _____

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise

Monsieur Yannick AMET,
Président

A _____, le _____

